



# COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

## PROCÈS-VERBAL N° 04

Réunion du Bureau :	Mercredi 07 septembre 2022
À :	19h30
Présidence :	M. Denis SOTO
Présents :	MM., Jean-Michel DER-MARDIROSSIAN, Olivier GONCALVES, Nicolas PEZZOLI, Fabrice POREE, Noël RIFFAUD, Claude TELLENE
Excusé(s) :	MM. Karim ABED, Jérôme CASCALES, Vincent PACE
Assiste(nt) à la séance :	M. Maxime APRUZZESE C.T.R.A., Olivier GONCALVES, administratif LMF

### MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de **sept** jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le **22** du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur **le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs**.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

**Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.**

2. L'appel est adressé à la Commission d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet par tout moyen la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de **100** euros.

## APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

Après lecture, le procès-verbal de la réunion du Bureau du 29.08.2022 (PV n°03) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

\*\*\*\*\*

## OUVERTURE DE LA SEANCE

Cette présente réunion sous la Présidence de Denis SOTO s'est déroulée en présentiel.

\*\*\*\*\*

## POINTS ABORDES

### **BILAN TESTS PHYSIQUES DU 04.09.2022 à GAREOULT :**

La CRA remercie les dirigeants du club de Garéoult pour leur présence et la mise à disposition de leurs installations sportives terrain et vestiaires afin que les Arbitres présents puissent valider leurs tests physiques.

32 Arbitres se sont déplacés, 27 réussites et 5 échecs.

A ce jour, 115 Arbitres ont validé l'ensemble de leurs tests physiques et 7 sont en situation d'échec.

\*\*\*\*\*

## DECISIONS

### **DECISION 17 – 07.09.2022 – Résultats des Examens des candidats Arbitres de Ligue aux épreuves pratiques d'admission sur la saison 2021/2022 pour la catégorie R2 :**

En application de l'Article 19 de son Règlement Intérieur, à la suite des deux épreuves pratiques d'admission prévues et réalisées depuis l'examen réussi sur le plan technique et physique du 05.02.2022 par les Candidats Arbitres de Ligue Séniors,

Au vu des résultats transmis par le pôle Observations, le Bureau de la CRA avait validé les résultats des examens de la saison 2021/2022.

#### Pour la catégorie Candidat Arbitre de Ligue R2

La décision prise par la C.R.A. lors de sa réunion du 03.05.2022 relative au nombre de candidats Arbitres de Ligue retenu par catégorie, était de :

- 2 candidats retenus soit le premier classé de chaque groupe.

#### Résultats pour le Groupe B :

- Le résultat de ce groupe n'avait pas été validé en date du 31.05.2022 et reporté en raison d'une affaire concernant l'un des candidats

**Le Bureau de la CRA déclare admis au Titre d'Arbitre de Ligue R2, l'Arbitre :**

- **ZEGHLI Mourad (District du GRAND VAUCLUSE)**

**Sont remis à la disposition de leur District :**

- **AOURARH Taj-Alarab (District de PROVENCE)**
- **MARINSALTI Alexis (District de COTE D'AZUR)**
- **BONSIGNOUR Alain (District de PROVENCE)**

**Le Bureau de la CRA a, après en avoir délibéré, pris la décision suivante :**



- **D'assortir la reprise des désignations de Mourad ZEGHLI Arbitre de Ligue R2 dans un délai de 4 mois à compter de la date du 11.07.2022, prise d'effet de la suspension prononcée par les instances disciplinaires de son District.**

Mourad ZEGHLI ne sera désignable sur les matchs de compétition Ligue qu'à compter du 10.11.2022 dans la mesure où il aura satisfait avec réussite aux obligations des épreuves physiques en application de l'Article 22 du Règlement Intérieur de la C.R.A.

Noël RIFFAUD, secrétaire de la CRA n'a pas participé à la prise de cette décision, cité comme témoin dans le dossier disciplinaire précité.

La Copie de cette décision sera transmise aux Présidents de CDA concernés.

\*\*\*\*\*

**DECISION 18 – 07.09.2022 – Suite au déroulement session complémentaire des tests physiques du 04.09 à Garéoult, validation par la C.R.A. de la liste des Arbitres de Ligue ayant réussi leurs tests physiques :**

La C.R.A. a fait le point sur les Arbitres de Ligue ayant réussi les tests physiques de la première session complémentaire du 04.09.2022 à GAREOULT.

En application de l'Article 22 Alinéa C paragraphe A du Règlement Intérieur de la CRA pour la saison 2022/2023,

**Le Bureau de la CRA valide la liste alphabétique des Arbitres de Ligue ayant réussi leurs tests physiques.**

Bianca GIURAN a ainsi validé ses tests physiques au cours de ce rattrapage R1 programmé ce 04/09.



NOM - Prénom	District d'appartenance	Affect Arbitres en activité 2022/2023	TESTS PHY 04/09 GAREOULT	Résultat TEST PHY OK / ECH
AJJANI Hicham	Grand Vaucluse	R1	Présent	Ok
AMMAR Maïssa	Côte d'Azur	JAL2	Présent	Ok
BEN MAHMOUD Ahmed	Côte d'Azur	JAL1	Présent	Ok
BEN OMAR Omar	Côte d'Azur	JAL3	Présent	Ok
BOUASLA Yassine	Provence	R2	Présent	Ok
BOUGET Romain	Var	R2	Présent	Ok
BOUGUERRA Mohamed	Var	JAL5	Présent	Ok
BOURREQUAT Marjorie	Provence	R1FE	Présent	Ok
BRIKI Idriss	Côte d'Azur	R2	Présent	Ok
DAHAS Smain	Provence	R2	Présent	Ok
EL ABED Walid	Côte d'Azur	R2	Présent	Ok
EL ALI Hamza	Grand Vaucluse	JALF	Présent	Ok
FABRE Arthur	Provence	AR1P	Présent	Ok
GIURAN Bianca Eléna	Côte d'Azur	R2	Présent	Ok rattrap R1
KRID Oualid	Alpes	AR1 - R1FU	Présent	Ok
MAZOUNI Madjid	Provence	AR1 - R1FU	Présent	Ok
MEJRI Rayan	Côte d'Azur	JAL3	Présent	Ok
MERZOUG Bilel	Grand Vaucluse	REP - JAF2	Présent	Ok
MESSAOUDI Anas	Côte d'Azur	AR2	Présent	Ok
PALUD Dorian	Grand Vaucluse	AR2	Présent	Ok
PENCREACH Loan	Provence	JAL5	Présent	Ok
RHAZALI Aimad	Grand Vaucluse	R2	Présent	Ok
SALAH Yassin	Côte d'Azur	JAL2	Présent	Ok
SMAILI M'Hamed	Var	JAL5	Présent	Ok
SMAILI Yacine	Var	JAL1	Présent	Ok
TOURNIER Nicolas	Côte d'Azur	JAL5	Présent	Ok
TSALBI Ali	Côte d'Azur	JALP	Présent	Ok

La C.R.A. a également dispensé, après ces tests physiques, la partie technique et administrative du stage de rentrée leur permettant ainsi de pouvoir être désignés sur les rencontres des compétitions de leurs catégories.

\*\*\*\*\*

**DECISION 19 – 07.09.2022 – Suite au déroulement des tests physiques Session complémentaire du 04.09.2022, validation par la C.R.A. de la liste des Arbitres de Ligue en échec qui seront convoqués prochainement à la session de rattrapage R1 :**

La CRA a fait le point sur les Arbitres de Ligue n'ayant pas réussi les tests physiques lors de la première session complémentaire le 04.09.2022 à GAREOULT.

En application de l'Article 22 Alinéa C paragraphe B et de l'Annexe 1 relative aux tests physiques du Règlement Intérieur de la C.R.A. pour la saison 2022/2023,

**Le Bureau de la CRA valide cette liste des Arbitres de Ligue n'ayant pas réussi leurs tests et prend la décision de les convoquer pour un rattrapage sur une date à fixer :**



NOM - Prénom	District d'appartenance	Affect Arbitres en activité 2022/2023	TESTS PHY 04/09 GAREOULT	Résultat TEST PHY OK / ECH
ABDELGHEFFAR Amar	Provence	R1	Présent	Echec
BONNAS Elina	Var	JAL4	Présent	Echec
DARRAZ Foed	Côte d'Azur	RE	Présent	Echec
DEFERRO Rémy	Côte d'Azur	JAL4	Présent	Echec
FUTSI Davut	Grand Vaucluse	JAL5	Présent	Echec

Pour rappel et pour information, les Arbitres suivants seront convoqués aussi pour le rattrapage :

NOM - Prénom	District d'appartenance	Affect Arbitres en activité 2022/2023	TESTS PHY 04/09 GAREOULT	Résultat TEST PHY OK / ECH
AOUSAY Solayman	Côte d'Azur	R2	Abs	Abs R1
D'ANTONIO Lionel	Provence	R2	Abs	Abs R1

Rappel du Règlement Intérieur : En cas de non-validation du test de rattrapage R1, 2 conséquences pour l'Arbitre concerné :

- Si échec partiel dans les temps réalisés de la catégorie inférieure = désignation par la CRA dans la catégorie inférieure sans observation et rétrogradation en fin de saison.
- Si échec total = pas de désignation CRA et rétrogradation en fin de saison

Une convocation dématérialisée sera envoyée à tous les Arbitres concernés pour ce rattrapage. Le Bureau de la CRA précise également que les Arbitres précités non blessés pourront être désignés en tant qu'Arbitres Assistants sur des matchs de niveau inférieur à celle de leur catégorie liée à leur affectation.

Rappel :

L'Arbitre Lionel D'ANTONIO n'ayant pas été présent le 21.08 après-midi, devra à l'issue des tests physiques assister à la partie technique et administrative qui est obligatoire pour être désignable.

**DECISION 20 – 07.09.2022 – Suite au déroulement de la session complémentaire des tests physiques le 04.09 à GAREOULT, validation par la CRA de la liste des Arbitres de Ligue Absents à convoquer à la prochaine session complémentaire :**

La CRA a fait le point sur les Arbitres de Ligue n'étant pas présents pour les tests physiques des stages de rentrée des 19 et 21.08 à VELAUX et à la session complémentaire du 04.09 en raison d'indisponibilités personnelles, professionnelles, médicales ou n'ayant pas eu leur dossier médical validé ou non enregistré leur licence.

La CRA a pris note que Simon GARDET ne participerait pas aux tests du fait de sa mutation sur la Ligue de Paris, il a donc été sorti de la liste des à convoquer.

En application de l'Article 22 Alinéa C paragraphe C du Règlement Intérieur de la CRA relatif aux tests physiques pour la saison 2022/2023,

**Le Bureau de la CRA valide cette liste et prend la décision de convoquer les 25 Arbitres suivants :**



NOM - Prénom	District d'appartenance	Affect Arbitres en activité 2022/2023	TESTS PHY 04/09 GAREOULT	Résultat TEST PHY OK / ECH
ABECHA Adam	Provence	JAL4	Abs	Abs
ADAMCZYK Teddy	Alpes	AR2	Blessé	Blessé
ADJENGUI Lou Ay	Côte d'Azur	JAL3	Abs	Abs
ALEXANDRE Jordan	Provence	AR2	Abs	Abs
AMSILI Benjamin	Provence	R1P - JAF1	Abs	Abs
BARHOUMI Bilel	Var	R1	mail 01/09	Abs
BELADEL Bilal	Provence	R2	mail 02/09	Abs
BEN HAMOUDA Badiss	Var	JAL3	Abs	Abs
CHARON Nicolas	Provence	R3	Blessé	Blessé
CHILOTTI Sébastien	Côte d'Azur	R2	Blessé	Blessé
DJAYET Stan	Provence	AR2	Abs	Abs
ESHAQ Mariuos	Côte d'Azur	R2	DMA non va	Abs
GASMI Cyril	Provence	R2	Abs	Abs
KHERROUB Zakarya	Provence	JAL2	Abs	Abs
LARBI Saber	Côte d'Azur	AR2	travail justif	Abs
MARESNI Nabil	Provence	R2 - R1FU	Blessé	Blessé
MARINSALTI Alexis	Côte d'Azur	AR2	Blessé	Blessé
MEBAREK Mohamed	Provence	R2	Blessé	Blessé
MORANT Clément	Provence	R1P	Abs	Abs
RASCLARD Rémy	Provence	RE	Abs	Abs
SASSI Julien	Côte d'Azur	R1	Blessé	Blessé
SGHAIER Mohamed	Côte d'Azur	JAL5	Abs	Abs
SMOUNI Hicham	Var	R2	Abs	Abs
TIR Sofiane	Provence	R2 - R1FU	Blessé	Blessé
YOUSSEF Walid	Côte d'Azur	AR2	Abs	Abs

La C.R.A. programmera une nouvelle session complémentaire obligatoire et ultime en regard du Règlement Intérieur pour tous les Arbitres de Ligue ne se trouvant pas en situation de blessure, réservée aux tests physiques et à la partie technique et administrative, une convocation dématérialisée sera envoyée à tous les Arbitres concernés.

Le Bureau de la C.R.A. informe les arbitres précités qu'ils ne pourront être désignés sur la période comprise entre le 04.09.2022 et la date de leur participation à cette troisième session.

Ne seront pas admis à participer à ces tests, les Arbitres qui n'auront toujours pas régularisé la validation de leur dossier médical ou l'enregistrement de leur licence.

\*\*\*\*\*

## Prochaine réunion du Bureau CRA Le 20.09.2022

\*\*\*\*\*

**Président de Séance**  
**Denis SOTO**

**Secrétaire**  
**Noël RIFFAUD**

